

École paramédicale du CHU Reims

Puéricultrice-Puériculteur

TITRE RNCP 38529 - Niveau 6

Prérequis

- Être titulaire du diplôme d'État d'infirmier ou du diplôme d'État de sage-femme,
- Avoir subi les épreuves d'admission avec succès,
- Être en possession d'une attestation de Gestes et Soins d'Urgences de niveau 2 le jour de la rentrée scolaire

Modalités et délais d'accès

L'entrée est soumise à une sélection :

- une épreuve d'admissibilité sur dossier. Ce dossier est composé de documents administratifs et d'une lettre de candidature exposant le projet professionnel et comportant l'analyse d'une situation de soins vécue en stage ou en tant que professionnel.
- une épreuve d'admission orale : elle comprend une présentation orale du candidat portant sur son projet professionnel et un court exposé de la situation de soins présentée dans le dossier de candidature. *"Cet entretien individuel d'admission a pour objet d'évaluer la capacité du candidat à décliner un raisonnement clinique et gérer une situation de soin, d'apprécier les aptitudes et la capacité du candidat à suivre la formation et d'apprécier le projet professionnel du candidat et sa motivation. "*

Durée

Les études sont à temps plein. Réparties sur 12 mois de scolarité, elles comportent des enseignements théoriques, pratiques et cliniques d'une durée de 1500 heures dont :

- 650 heures d'enseignement théorique et pratique,
- 710 heures d'enseignement clinique (stages),
- 140 heures de travaux dirigés et d'évaluation.

L'année s'organise en alternance avec des périodes à l'école et d'autres sur les terrains professionnels. Les élèves ont droit à un congé annuel de quarante jours ouvrés, dont 20 jours ouvrés consécutifs, habituellement en août.

Une rentrée est organisée en septembre de chaque année pour une capacité de formation de 25 élèves.

Objectifs

- Identifier les besoins d'un enfant ou d'un groupe d'enfants (recueil d'informations, observation, analyse, discernement du besoin)
- Répondre à ces besoins en agissant en priorité dans les milieux où les besoins et les facteurs de risque sont les plus importants
- Promouvoir une politique de progrès en matière de santé de l'enfant par des actions de prévention, d'éducation, de recherche auprès de parents, d'enfants, d'autres élèves en formation et de professionnels concernés par l'enfance.
- Participer à l'administration d'un service ou d'une institution d'enfants (former, animer, organiser, gérer) en se situant dans une équipe pluridisciplinaire et en liaison avec les différents intervenants auprès de l'enfant et de sa famille pour une action concertée.

Méthodes mobilisées

Le programme des études préparant au Diplôme d'Etat de Puéricultrice/Puériculteur est régi par l'Arrêté du 13 juillet 1983.

Enseignement théorique et pratique : organisés en présentiel et/ou à distance. Ils se dispensent sous forme de cours magistraux, travaux dirigés, de simulation et de pratique.

Enseignement clinique : les 5 stages de 4 semaines s'effectuent en secteur hospitalier et en secteur extrahospitalier, sur tous les départements limitrophes et en territoire Champagne-Ardenne, voire au-delà.

Modalités d'évaluation

- Évaluation en stage par les professionnels de terrain,
- 3 contrôles de connaissances, épreuves écrites et anonymes d'une durée de 3 heures chacune portant sur l'ensemble du programme,
- 3 épreuves de synthèse dans trois domaines :
 - * la pratique professionnelle au moyen d'une résolution d'un problème de soin sur le terrain dans le secteur hospitalier ou extrahospitalier (au cours du stage 4 de la formation),
 - * la pédagogie et l'éducation pour la santé au moyen d'une action d'information en matière d'éducation à la santé (réalisé en crèche à l'EP du CHU de REIMS),
 - * l'identité professionnelle à partir de l'élaboration d'un projet professionnel.

Accessibilité aux personnes handicapées



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'invalidité et/ou contre-indication médicale. Pour plus d'informations, contactez nos référents handicap : referenthandicapirf@chu-reims.fr

Tarifs

Droits d'inscription aux épreuves de sélection : 100€

Droits d'inscription à l'école : 178 €

Frais de scolarité : 7 000 €

Prise en charge par la région Grand-Est sous certaines conditions (vérifier votre éligibilité sur le site de la région Grand-Est)



École de Puéricultrices - CHU de Reims
45 rue Cognacq-Jay - 51092 Reims CEDEX
03 26 78 75 08
ecolepuer@chu-reims.fr

La Région
Grand Est

